



Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 081-258101815-20230706-2023_6-DE



Convocation :..... 26.06.2023
Affichage :..... 26.06.2023

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 7
(votants..... 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 6 JUILLET 2023 À 16H30

N° 2023/6

Objet : Challenge Étudiant Entrepreneur "Challenge Sprint'EE " - attribution des dotations financières aux lauréats 2023

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

Mme Isabelle ESPINOSA, M. Didier HOULES, Mme Eve BUGIS.

Secrétaire :

Mme Catherine DURAND

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Délibération n° 2023/6

Challenge Étudiant Entrepreneur " Challenge Sprint'EE » - attribution des dotations financières aux lauréats 2023

Le Syndicat mixte, avec l'appui spécifique de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, apporte depuis plusieurs années son soutien à des initiatives convergentes pour insuffler aux jeunes l'esprit d'entreprise et d'innovation qui a façonné la culture du territoire.

Les différentes actions de soutien à l'entrepreneuriat étudiant bénéficient, pour leur mise en œuvre dans les établissements, de l'appui-ingénierie de Castres-Mazamet Technopole.

Depuis 2018, a été institué le concours « Les étudiants créateurs de Castres-Mazamet » et, depuis 2021, le challenge Étudiant Entrepreneur "Challenge Sprint'EE" tous deux destinés à récompenser l'esprit d'entreprise et d'innovation des étudiants de Castres-Mazamet.

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet alloue au Syndicat mixte une participation pour doter les prix des lauréats du concours et du challenge.

La 3^e édition du concours va être lancée à la rentrée. La 2^{ème} édition du challenge, lequel a pour objectif de sensibiliser et préparer les étudiants à concourir, s'est tenue les 12,13 et 14 avril 2023 à l'École d'ingénieurs ISIS.

Le Jury, réuni le vendredi 14 avril 2023, a auditionné les candidats et décerné les Prix 2023 comme suit : le Grand Prix doté de 800 € et deux Prix spécial du Jury dotés de 500 € chacun.

Ces prix étant alloués à trois groupes lauréats, sont à répartir en dotations individuelles aux 24 étudiants constituant ces trois groupes, conformément au tableau joint en annexe à la présente délibération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix (Mme Catherine DURAND ne prend pas part au vote),

- décide d'attribuer à chacune et chacun des 24 lauréats 2023 du "Challenge Sprint'EE", les dotations financières individuelles correspondant aux Prix décernés, indiquées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération.

Les crédits sont inscrits au budget principal, chapitre 65, nature 6574.

Fait et délibéré à Castres, le 6 juillet 2023

Pour extrait conforme,
Le Président,




Arnaud BOUSQUET